

Tayrac

infos



UNE ESPECE EN VOIE DE DISPARITION !!

Ce n'est pas un mammifère, ni un batracien, ni un oiseau : c'est la Commune. Après avoir regroupé les cantons, regroupé les régions, nos élites sont entrain de regrouper « en force » les Communautés de Communes. Des territoires de plus en plus grands isolent davantage les petites communes : c'est sûr, ils veulent les faire mourir. La ruralité, ils s'en moquent.

Nos hommes politiques sont devenus des experts en communication, ils parlent sans cesse, nous les voyons partout. Nous souffrons du mode de recrutement de l'élite politique et de son renouvellement. Certains d'entre eux sont en place depuis 30, 40 ans, voir plus. Une partie de cette caste sort des grandes écoles et entre directement dans les cabinets ministériels : ils sont déconnectés des préoccupations des français. Nous en payons le prix.

Réaction contre la volonté de l'état

La survie de nos communes viendra de la création d'une Commune Nouvelle : La Commune Nouvelle est une forme de réaction contre la volonté de l'état de les regrouper autoritairement. Elle est composée d'une commune principale, les autres devenant des communes déléguées en conservant des compétences. Le département de l'Aveyron est dans le peloton de tête de ces regroupements.

Il est nécessaire que les Maires des petites communes laissent leur égo aux vestiaires et se regroupent avec l'assentiment des habitants. Ce choix doit être fait avant que nos hommes politiques, encore une fois, nous imposent le leur. Il en va de la survie des communes.

Jean-Pierre Gaillardon-Baldella



Le département de l'Aveyron est dans le peloton de tête des regroupements de communes.

FUSION DES INTERCOMMUNALITES

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 NOVEMBRE 2015

Le Secrétaire Général de la Préfecture, chargé de l'administration de l'Etat dans le département, a présenté aux membres de la C.D.C.I., un projet de schéma de coopération intercommunale, le 18 septembre 2015.

Dans ce document, il est envisagé le regroupement des Communautés ci-dessous :

Villefrancois, Villeneuvois- Diege et Lot, Canton de Najac, Bas Ségala, Aveyron Ségala Viaur.

Lors de la précédente proposition de l'Etat, en 2011, il avait été envisagé une fusion entre le Bas Ségala et Aveyron Ségala Viaur : il apparaît que cette opportunité doit être à nouveau analysée et débattue.

Tout d'abord, l'observation du schéma à 5 Communautés, cité ci-dessus, appelle deux premières remarques :

→ Ce regroupement autour de Villefranche est, hors agglomération routhénoise, le plus important du Département et constituerait en nombre de Communes et d'habitants une nouvelle collectivité très vaste et assez peu homogène.

→ Ce nouveau territoire serait également divisé par une barrière naturelle constituée par la rivière Aveyron, conduisant à deux zones aux différences géologiques, architecturales, patrimoniales et socioculturelles avérées.

Par contre, une intercommunalité regroupant Aveyron Ségala Viaur et le Bas Ségala pourrait s'appuyer sur les atouts et éléments structurants ci-après :

→ L'unité d'un territoire bien homogène et important constituant le Ségala Occidental à forte vocation agricole d'élevage en particulier.

Ce territoire est un vrai bassin de vie articulé autour de la dynamique économique et culturelle créée à Rieupeyroux et relayé dans les bourgs du Peyralès et du Bas Ségala.

→ Un axe routier structurant, la RD 911, colonne vertébrale de l'activité artisanale et entrepreneuriale sur les zones de Solville, La Peyrière et Rieupeyroux, en plein

développement.

→ Une très bonne habitude à travailler ensemble depuis des décennies, comme en témoignent les acquis ci-après :

a/ Une mutualisation déjà existante à travers le SPANC, le traitement des ordures ménagères et les déchetteries.

b/ Des équipements existants à Rieupeyroux qui pourraient fortifier et renforcer la structure intercommunale commune par une fréquentation déjà existante des résidents du Bas Ségala :

- Halte Garderie accueillant 10 % des enfants venant du Bas Ségala
- Piscine accueillant les enfants des écoles de Solville et la Bastide l'Evêque
- Centre de Loisirs accueillant 13 % des enfants venant du Bas Ségala
- Ecole de Musique accueillant 37 % des enfants venant du Bas Ségala et intervenant en périscolaire dans les 2 écoles du Bas Ségala
- Centre Culturel- cinéma
- Médiathèque 15 % des abonnements Bas Ségala

c/ Deux collèges à Rieupeyroux qui accueillent les élèves du Bas Ségala.

d/ Une offre médicale et paramédicale nouvelle dans le Bas Ségala qui peut être mutualisée avec Rieupeyroux et la Salvetat-Peyralès.

e/ Des ressources et des structures touristiques et patrimoniales qui se complètent bien pour densifier et dynamiser l'offre et l'attractivité culturelles et économiques de ce territoire.

f/ L'ensemble des Conseils Municipaux des 6 Communes de la Communauté de Communes Aveyron Ségala Viaur ont délibéré défavorablement à la proposition de la Préfecture.

Le Conseil Communautaire, après échange et au vu de tous ces éléments précipités, rejette à l'unanimité, la proposition de fusion à 5 et propose de solliciter auprès de Monsieur le Préfet, le regroupement des deux Communautés actuelles Aveyron Ségala Viaur et Bas Ségala.

Néanmoins, Monsieur le Préfet est seul décisionnaire.

La transition énergétique et les économies d'énergie en Aveyron.

L'association départementale des maires de l'Aveyron a invité les élus du département à une journée d'information, le mardi 15 septembre à Sainte Radegonde, pour les informer des mesures que les collectivités peuvent mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique.

A cette occasion, le point a été fait sur l'évolution des températures et des précipitations dans notre département depuis 40 ans. De 1970 à 2010 la température moyenne en Aveyron a augmenté de 1° avec une augmentation très marquée au printemps: + 3°.

Dans le même temps, les précipitations moyennes annuelles ont diminué de 15% soit 139 mm de pluie en moins. Ces changements concernent l'automne: -16% soit 42mm et surtout l'hiver -34% soit 93 mm de pluie en moins.

La cause de cette évolution est connue: elle est due aux activités humaines et à l'utilisation des sources d'énergie fossiles: charbon, gaz naturel, gaz de schiste, pétrole, génératrices de gaz à effet de serre.

Notre agriculture est déjà impactée par ce changement de climat et si cette évolution doit se poursuivre au même rythme, le réchauffement climatique prendra des proportions que nos enfants et petits enfants ne pourront pas supporter: baisse de 40% des débits des cours d'eau du bassin de la Garonne dans 50 ans et augmentation de la température moyenne de 4,6° à la fin du siècle.

cle.

Nous devons agir sans attendre.

Pour limiter le réchauffement en diminuant la consommation d'énergie fossile l'état et les collectivités locales doivent mettre en œuvre des mesures pour:

- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, des véhicules, des appareils.
- Economiser les ressources naturelles.
- Développer les transports "propres".
- Encourager la lutte contre le gaspillage et réduire les déchets.
- Favoriser les énergies renouvelables: hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse.
- Favoriser les pratiques vertueuses: covoiturage, économie circulaire, compostage et tri des déchets, extinction de certains éclairages publics inutiles, mise en œuvre de techniques économes en énergie.

Toutes ces mesures doivent nous permettre de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui chaque français rejette en moyenne 8 tonnes de CO2 par an, l'objectif est de ramener ces rejets à 2 tonnes par an et par habitant en 2050. Ce sera difficile mais absolument indispensable.

Bien sûr, les décisions doivent se prendre à l'échelle planétaire et la COP 21 qui rassemble les chefs d'état du monde entier montre que la gravité du problème est prise en compte au plus haut niveau, mais nous devons tous, chacun à notre niveau, être les acteurs de cette transition énergétique.

François CHABAS

SYDOM Ségala environnement.

La dernière réunion du syndicat intercommunal a permis de faire le point sur l'année écoulée.

Les ordures ménagères déposées dans les sacs noirs mis en décharge représentent encore 45% des déchets collectés. Il faut savoir qu'une tonne de déchets déposés dans les sacs noirs coûte 116 euros de plus à la collectivité qu'une tonne de déchets triés (sacs jaunes).

La loi de transition énergétique prévoit de diviser par deux les déchets mis en décharge d'ici à l'horizon 2025 au niveau national. Nous avons dix ans pour gagner ce pari.

Pour réduire ce volume, nous devons composter tous les déchets végétaux, trier et déposer dans les sacs jaunes tout ce qui peut l'être: carton, aluminium, boîtes de conserve, emballages plastiques recyclables, utiliser les conteneurs pour le verre et les papiers, apporter dans les déchèteries tous les déchets non ménagers.

Ensuite, nous devons utiliser correctement les conteneurs. Si un sac noir a été déposé par mégarde dans le conteneur réservé au tri sélectif, si on y a mis du verre ou des déchets non recyclables, les déchets déclassés doivent être envoyés sur les sites d'enfouissement des ordures ménagères, avec un surcoût important pour la collectivité. En 2015, 20% des dépôts de tri sélectif ont été déclassés.

Enfin, nous pouvons réduire à la source le volume des déchets, au moment où nous effectuons nos achats. En achetant au détail plutôt que sous emballage en matière plastique, en privilégiant les emballages recyclables, en évitant les conditionnements en petites quantités (Par exemple un pot de fromage blanc de 500g)

génère moins de déchets que quatre pots de 125g).

Une autre raison qui doit nous inciter à réduire le volume de nos ordures ménagères concerne les sites d'enfouissement. Aujourd'hui, les ordures ménagères de notre communauté de communes sont enfouies à Villefranche de Rouergue au centre de stockage de Solozard, mais ce site doit fermer en 2019, et à l'avenir il faudra trouver de nouveaux lieux de stockage dans notre département. Deux projets sont à l'étude.

Autre question abordée au cours de cette réunion: le traitement des plastiques agricoles.

Cette année plusieurs lots de plastiques déposés à La Salvétat-Peyralès ont été déclassés par la SOPAV, société qui s'occupe du retraitement de ces déchets. Ces déclassés concernaient deux bennes de 40 m3 et ont été facturés plus de 800 euros au syndicat mixte. Il faut savoir que même si quelques dépôts sont jugés incorrectement stockés, trop sales ou mal triés, tout le lot est déclassé. Pour éviter que ces problèmes ne se reposent lors de la prochaine campagne de dépôt, il a été décidé d'ouvrir le centre de dépôt de La Salvétat-Peyrales une journée entière à la place d'une des deux demi-journées habituelles. Cette journée sera exclusivement réservée aux dépôts des exploitants agricoles afin de faciliter leur tâche.

Pour finir sur une note optimiste, il a été rappelé que notre territoire a toujours été un des plus performants du département pour ce qui est de la gestion des déchets et, grâce à l'implication de tous, c'est celui où l'impact financier sur la collectivité est le plus faible. Merci à tous pour votre civisme et votre sens des responsabilités.

François CHABAS

L'association des parents d'élèves

L'APE a, comme chaque année, organisé différentes manifestations afin de pouvoir financer les projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante de notre école.

Pour l'année 2014-2015 :

Une vente de chocolat a eu lieu durant les vacances de Toussaint suivie du traditionnel quine au mois de décembre.

Durant le printemps des ventes de plants de pomme de terre, de fleurs et légumes ainsi que de gâteaux ont été organisées.

Pour terminer l'année scolaire, nous nous sommes retrouvés à la kermesse. Le matin, les enfants ont réalisé un spectacle riche en couleurs. Après s'être retrouvés autour d'un repas, une chasse au trésor a eu lieu dans les rues de Pradinas ainsi que des séances de maquillage.



Toutes ces animations ont permis à l'association d'aider à financer :

- le Noël de l'école (cadeaux, goûter)
- l'abonnement à l'artothèque, des achats de livres, du matériel
- les entrées piscine
- le voyage de fin d'année à Micropolis



Pour l'année 2015-2016 :

En ce début d'année scolaire, une soirée Country s'est déroulée au mois d'octobre. Danse et spécialités culinaires ont été au rendez-vous pour nous faire passer une très bonne soirée.

La vente de chocolat à Toussaint, le quine du mois de décembre et la vente de plants de pomme de terre sont reconduits.

Une bourse aux jouets et vente de gâteaux aura lieu le 13 décembre en parallèle du marché de Noël organisé par l'équipe enseignante.

Bien évidemment en fin d'année scolaire aura lieu la kermesse.

Cette année L'APE participera au financement :

- de la piscine, de l'artothèque, de livres, de matériel divers
- à Noël : de cadeaux, du goûter
- de la venue d'artistes à l'école (conteuse, plasticienne)
- de spectacles
- du regroupement occitan

Nous tenons à remercier tous les habitants des deux communes qui participent à nos différentes animations. Nous leur souhaitons une très bonne année à tous !!!

Le bureau de l'APE



Sauvées par une chaîne de solidarité!

Allo? Allo? Allo? Allo? Fin juillet, Mme T. m'appelle quatre fois en trois jours pour signaler la présence de jeunes chouettes effraies dans sa cour. J'ai pu intervenir chaque fois rapidement. Six chouettes sont ainsi recueillies. J'ai eu accès au pigeonnier d'où elles se jetaient dans le vide, poussées par la faim. Il ne restait que le cadavre d'un jeune. On suppose que les parents sont morts (empoisonnés ou par accident), laissant sept petits à l'abandon.

Heureusement pour elles, Mme T. a été sensible à leur drame. Grâce à elle, j'ai pu confier ces oiseaux à la LPO. De là, une personne allant à Millau chaque jour, a pu les amener au Centre Régional de Sauvegarde de la faune sauvage.

A chaque étape, les six oiseaux ont été nour-

ris. Vu leur état de faiblesse, il a même fallu les gaver.

Après quatre semaines de soins adaptés, le 24 août, j'ai eu la joie d'aller les récupérer. C'est ainsi que les six magnifiques "Dames Blanches" ont pu retrouver la liberté dans la nuit chaude de l'été.

La chouette effraie que l'on appelle aussi: "effraie des clochers" ou "dame blanche", se nourrit essentiellement de campagnols et de mulots. Elle contribue au contrôle de la pullulation de campagnols. C'est une espèce en voie de disparition, victime de l'empoisonnement et des accidents de la route.

Si vous trouvez des oiseaux en détresse, vous pouvez m'appeler. Si je suis absente, appelez la LPO qui vous orientera vers la personne relai la plus proche. Il est indispensable de protéger ces beaux oiseaux tellement utiles.

Annie VABRE

Paroles de paysans

Le 29 octobre 2015, le journal "Le villefranchois" a consacré une page à Marie et Sébastien La-griffoul, paysans-boulangers à Ste Croix. Ils ont créé: "Du sol à l'homme", produisent les céréales, la farine et font du pain. Ils ont aussi des vaches et des poules. Leur "credo": "Produire sans détruire, manger sans s'empoisonner". Ils disposent de 40 hectares mais, seulement 15 à 20 sont cultivés par an. Chaque semaine, j'achète le pain à Marie au marché de Villefranche. Elle est d'accord pour que je répète ce qu'elle a confié au journal.

" Notre ferme est une vraie ferme avec un équilibre. C'est une symbiose entre l'animal, le végétal et l'humain. C'est malheureusement, quelque chose que l'on a perdu avec le temps et cette course effrénée où l'on recherche avant tout la facilité, la vitesse et l'argent. Mais la vie ce n'est pas ça, on a besoin de noblesse dans tout ce que l'on fait, de prendre le temps.

On veut juste vivre de nos produits, produire suffisamment pour être auto-suffisants, vendre en circuit court et proposer de la qualité, point barre! On veut que ça reste familial et à échelle humaine.

Si l'on a gardé les bases de nos grands-parents,

avec le matériel d'aujourd'hui, on peut faire un travail correct sans souffrir physiquement. L'agriculture biologique, ce n'est pas faire un pas en arrière, au contraire, c'est être de plus en plus pointu techniquement, toujours dans la recherche. Il est vrai qu'en bio, il faut être dans la prévention et la recherche en permanence. Mais tout a son importance, même les haies qui contiennent les prédateurs des insectes qui grignotent nos céréales. On a cassé toute cette biodiversité depuis les années 60. J'estime que si on a une conscience professionnelle, en tant que paysans, on se doit de ne pas empoisonner les gens.

Il faut prendre conscience que la nourriture, ce n'est pas n'importe quoi. On doit respecter cette nature magnifique qui nous entoure et léguer ça aux générations futures. On ne peut pas casser ce cadre de vie exceptionnel. Avec l'agriculture bio, on respecte notre santé, celle de nos enfants et la terre qui accueillera les générations futures. On a retrouvé la noblesse du métier."

Tous les mercredis, Marie et Sébastien accueillent à la ferme les clients et le curieux à partir de 17 h.

Annie VABRE

ETAT CIVIL

Décès :

Mme Trebosc veuve Delmas Andrée, née à Tayrac le 2 mars 1931, décédée le 25 septembre 2015 à Villefranche-de-Rouergue.

Mme Cros veuve Mazars Berthe, née à Tayrac le 26 octobre 1920, décédée le 9 novembre 2015 à Naucelle.

Mr Quintel Didier né à Tayrac le 20 Avril 1959, décédé le 25 novembre 2015 à Baraqueville.



Notre doyenne Mme **Berthe Cros épouse Mazars** est née au moulin de La Galie le 26/10/1920.

Elle a vécu au moulin jusqu'en 1968, date du décès de son mari Louis Mazars.

Elle va alors habiter à Naucelle et travailler à la scierie Délès.

En mai 2009 elle décide de résider à la Fontanelle où elle s' éteint le 9/11/2015 à l'âge de 95 ans.

Mr André Sérieys de Linieyroux est notre nouveau doyen.

GALETTE et BELOTE

Le comité des fêtes organise sa traditionnelle Galette des Rois

le samedi 16 janvier à la Salle des Fêtes à 15 heures 30.

Tous les habitants y sont conviés.

Un concours de belote accueillera en soirée les passionnés de ce jeu de cartes.



Monsieur le Maire, le conseil municipal et le personnel administratif vous souhaitent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers de joyeuses fêtes et vous donnent rendez-vous le samedi 16 janvier.

" TAYRAC NOS "

Se veut un lien entre les habitants et leurs élus.

Toute personne souhaitant faire paraître un article d'intérêt général pourra le faire.

La mairie vous accueille pour vos démarches administratives

Possibilité de **consulter Internet** gratuitement

C'est un lieu d'information sur la vie locale, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

MAIRIE DE TAYRAC - 12440

TAYRAC

Tél. : 05 65 81 84 62

e - mail :

tayrac.mairie@wanadoo.fr

Pour recevoir le Tayrac -Infos en couleurs par courriel et faire un geste pour l'environnement : INSCRIVEZ-VOUS;

Conception et réalisation :
Mairie

